Image not found or type unknown

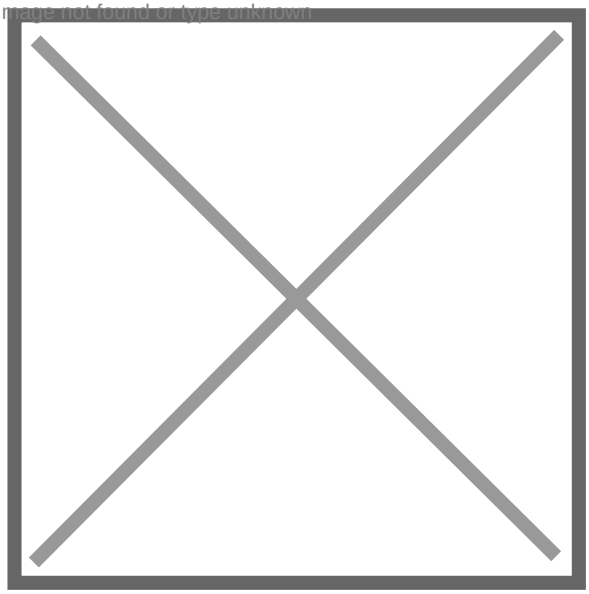

Accuse de vol de cheque quel preuve faut il

Par **anita60**, le **09/02/2014** à **12:53**

Bonjour après avoir rendu service nous sommes accuse depuis 8mois de vol DZ chèque nous savons que la personne qui lui a voler a fait ses chèques chez des commerçants sans pièces d identité .cette personne nous accuse et mon mari est convoqués a la brigade financière on se demande pourquoi sa doit avoir un rapport avec sa j aimerait savoir comment sa se passe nous n avons rien fait et comment elle peut prouver que c est nous c.est une histoire de fou merci de vos réponses

Par **alterego**, le **09/02/2014** à **16:00**

Bonjour,rnrnVous n'avez rien à vous reprocher, vous savez qui a utilisé ces chèques, les a peut-être établis, signés, vous expliquerez tout cela dans le cadre de l'instruction confiée à un officier de police judiciaire.rnrnSi vous n'êtes pas les auteurs du délit, il vous sera facile d'apporter la preuve que vous êtes étrangers à l'affaire. Répondez honnêtement aux questions qui vous seront posées, dites ce que vous savez puisque vous semblez bien informés.rnrnIl ne suffit pas d'être suspecté, voire accusé, pour être coupable.rnrnCordialementrnrnrnrnrnrn[citation]"La France et la justice se sont rencontrées un jour sous le chêne de Saint Louis; depuis on ne les a jamais revues ensemble." André Frossard *de l'Académie Française*.[/citation]

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés